

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Care de Saumur (Service d'hiver, 8 novembre).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.  
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.  
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.  
9 h. soir (pour Angers seulement), Omnibus.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.  
4 — 44 — — soir, Omnibus.  
10 — 30 — — Poste.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

D'après une dépêche de New-York, le président Grant a envoyé au Sénat des Etats-Unis un Message annonçant que le gouvernement français n'a pas accueilli une proposition des Etats-Unis tendant à établir la neutralité des câbles transatlantiques en cas de guerre.

Le président proposait que toutes les nations fussent invitées à participer à cette convention.

Cette dépêche demande explication.

Bonnes nouvelles de Constantinople. Voici le résumé des lettres datées de cette capitale, le 1<sup>er</sup> décembre :

« Le firman du sultan est parti pour le Caire; il est empreint d'un esprit très-conciliant. Servet-Effendi a reçu des instructions particulières pour le khédivé. Un grand nombre de soldats ont été renvoyés dans leurs foyers, ce qui prouve les intentions pacifiques de la Turquie. »

On écrit de Vienne, le 9 décembre :

On a reçu d'Alexandrie la dépêche suivante, datée du 6 décembre :

On a réussi à décider le vice-roi à accepter sans condition le firman de la Porte et à en ordonner la lecture solennelle et la publication. Ainsi le conflit turco-égyptien est écarté.

Peu ou point de nouvelles de Dalmatie. Le bruit court que l'escadre cuirassée qui a accompagné l'empereur François-Joseph en Egypte

se prépare à partir pour les Bouches de Cattaro.

La neige, tombée en grande quantité, fait souffrir beaucoup les insurgés retirés dans les montagnes.

Les démonstrations en faveur de la mise en liberté des prisonniers fenians continuent en Irlande. Il y a eu, samedi, à Dundee un meeting auquel assistaient 5,000 personnes. On y a décidé nécessairement que l'emprisonnement des fenians était une chose intolérable et que les ministres qui refusaient de les mettre en liberté étaient incapables de gouverner. Il y a eu des discours violents; mais l'ordre matériel n'a pas été troublé.

## L'ENQUÊTE INDUSTRIELLE.

M. Pouyer-Quertier a adressé à M. Wittershiem, gérant du *Journal officiel*, la lettre suivante :

« Rouen, 7 décembre 1869.

« Monsieur le gérant du *Journal officiel*.

« Je viens vous prier et au besoin vous requérir de donner place dans vos colonnes à la lettre que j'adresse à M. le ministre du commerce, en réponse à l'article que vous avez publié dimanche sur l'enquête confiée au conseil supérieur du commerce.

« Je suis suffisamment désigné dans cette publication pour que vous vous incliniez devant le droit que je tiens de l'article 11 de la loi du 25 mars 1822 qu'aucune volonté ministérielle ne peut abroger en votre faveur.

« Agrérez, etc. A. POUYER-QUERTIER. »

Voici la lettre de M. Pouyer-Quertier à M.

Alfred Le Roux, ministre de l'agriculture et du commerce :

« Rouen, le 7 décembre 1869.

« A monsieur le ministre de l'agriculture et du commerce.

« Monsieur le ministre,

« J'ai reçu la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en réponse à celle que je vous ai envoyée de Rouen hier matin.

« Comment pouvez-vous comprendre, monsieur le ministre, que vous n'attaquiez ni le commerce français ni ceux qui, comme moi, le défendent, quand vous avez fait imprimer dans le *Journal officiel* que « les réclamations qui refusent de s'affirmer devant l'enquête, s'écartent de ce qui doit être le droit commun : la vérité, » quand vous demandez si c'est bien servir une cause que « commencer par la désertion. »

« Qu'appellez-vous donc des attaques, si vous ne trouvez pas ce langage agressif ?

« Mensonge et désertion, voilà l'accusation que vous lancez contre nous dans le *Journal officiel*.

« Les lâches seuls, monsieur le ministre, désertent et trahissent les justes et nobles causes : vous ne les rencontrerez pas dans les rangs de vos adversaires.

« Avez-vous songé à qui s'adressent vos attaques ? Aux membres de toutes les chambres de commerce, de toutes les chambres consultatives du Nord, de l'Est et de l'Ouest ; à tous les comités industriels, à tous les syndicats, à des chefs d'ateliers, à tous les ouvriers de nos contrées.

« Les réparations que, dans nos profondes convictions, nous poursuivons au nom du droit et de la justice contre les abus de l'omnipotence administrative et contre les sous-entendus politiques ne sauraient justifier les paroles amères et violentes que vous adressez à ceux qui ont bouleversé vos projets et qui n'ont pas accepté la déplorable direction que vous vouliez imprimer à l'enquête.

« Non, nous ne comparaitrons pas devant ces arbitres choisis par vous au milieu de nos ennemis les plus compromis, et placés sous l'influence directe des auteurs mêmes des actes qu'il faut aujourd'hui apprécier et juger.

« De quoi donc avons-nous à rendre compte ? N'est-ce pas plutôt à ces hommes qui ont signé les malheureuses mesures de 1860 à venir justifier leurs actes ? N'est-ce pas à eux à comparaître devant les représentants légitimes du pays ? N'est-ce pas enfin au Corps-Législatif qu'il appartient de rendre la sentence définitive devant laquelle nous devons tous nous incliner ! Lui seul doit être appelé à les condamner ou à les absoudre.

« Loin de désertion, monsieur le ministre, nous combattons toujours vos doctrines; loin de craindre une enquête, nous en réclamons une sérieuse, celle du pays lui-même ; loin de cacher nos intérêts derrière le mensonge, nous appelons la vérité de toutes nos forces et la voulons montrer dans tout son éclat. Nous ne trahissons pas notre cause quand nous refusons de la sacrifier à des arbitres dont la seule pensée sera de renouveler leur œuvre et de la défendre, si cela est possible.

« Après le discrédit et la réprobation unani-

## FEUILLETON.

53

## L'ENFANT TROUVÉ,

Par ÉTIENNE ÉNAULT.

## DEUXIÈME PARTIE.

LE CAPITAINE D'ÉTAT-MAJOR.

(Suite.)

La comtesse l'entendit prononcer distinctement le nom du capitaine.

— Tu songes à notre ami, l'aide-de-camp du général Kléber ? dit-elle en s'animant. Moi aussi, je pensais à lui. C'est bien naturel après ce qu'il a fait pour nous !

Blanche ne put s'empêcher de rougir.

— Je regrette toujours, répondit-elle, qu'il ne soit pas royaliste et Vendéen.

— Et tu as tort, chère enfant, répondit Mme de Flavigny en hochant la tête. Il vaut mieux, pour lui, qu'il soit ce qu'il est. Il a plus de chance de s'illustrer et de parvenir. Nos armes vaincront peut-être encore, ma Blanche ; mais, crois-moi, notre cause est vaincue.

— Eh bien ! non, je ne veux pas vous croire, ma

tante bien-aimée ! repartit la jeune fille. J'ai conservé l'espérance. Dieu fera un miracle en notre faveur.

Un officier supérieur de l'armée royale et catholique saluait en ce moment les deux dames. Il y avait dans son salut une sorte de railleuse affectation.

— Dieu vous entende et vous exauce, mademoiselle ! dit-il. Un miracle serait le bienvenu, car nous en avons terriblement besoin.

La comtesse et Blanche reconnurent Gaëtan d'Apremont. Elles s'inclinèrent à peine et ne répondirent pas.

Depuis leur départ des Herbiers, elles l'avaient rarement aperçu. Chaque fois, cependant, qu'elles s'étaient rencontrées avec lui, elles avaient senti s'accroître l'aversion qu'il leur inspirait. A la vérité, il semblait prendre plaisir à se montrer devant elles d'une cruauté inflexible à l'égard des prisonniers républicains, et il ne manquait jamais l'occasion de rappeler d'un ton méprisant le souvenir de Bénédicte, l'ancien père de La Bénardière, devenu l'héroïque capitaine d'état-major mayennais. Aussi le haïssaient-elles énergiquement et ne cherchaient-elles pas à le dissimuler.

— Les insolentes ! murmura-t-il en se mordant la lèvre avec dépit.

Le comte et Raoul qui chevauchaient en avant le virent passer.

— Y a-t-il du nouveau ? lui demanda M. de Flavigny.

— Oui, répondit Gaëtan. Nous ne ferons qu'effleurer la Bretagne ; nous nous rendons en Normandie. Je vais en prévenir l'extrême-avant-garde de la part de La Rochejacquelein.

— Il paraît que nous pousserons jusqu'à Granville ?

— Peut-être même jusqu'à Paris, répliqua le marquis avec un ricanement sceptique et goguenard.

Il piqua des deux.

Un cavalier le suivait : c'était Roch Duboux.

L'espion de Carrier et de Léchelle avait tout naturellement expliqué son absence avant la bataille et son retour après la défaite en racontant qu'il avait été pris de nouveau par les hussards républicains ; mais qu'il s'était échappé de la prison de Cholet comme de la prison de Torfou. Il y avait si peu d'exemples qu'un Vendéen eût trahi, que les démarches les plus bizarres n'éveillaient aucun soupçon. Duboux pouvait donc aisément remplir son rôle d'espion.

L'armée royale et catholique, toujours morne et désordonnée, traversa Segré, Château-Gontier, et parvint devant Laval, dont elle s'empara presque sans coup férir. Là, elle prit quelques jours de repos qui relevèrent les courages abattus. Après quoi, elle se disposait à se remettre en marche, lorsqu'elle fut contrainte de

faire volte-face pour tenir tête à l'armée républicaine, que des avis contradictoires avaient retardée, et qui se présentait enfin, compacte et formidable, avec sa victorieuse division de Mayennais.

La Rochejacquelein n'hésita pas à se porter à sa rencontre.

Après un combat nocturne d'avant-garde qui se termina à l'avantage des Vendéens, une grande bataille se livra aux portes de la ville. Elle commença à onze heures du matin et se prolongea, effroyable, acharnée, jusqu'au delà de minuit.

Laval est situé sur la Mayenne. Le plan d'attaque des républicains, plan adopté par le général en chef lui-même, consistait à diviser l'action et à s'avancer sur la ville en longeant les deux rives du fleuve. Mais tout à coup Léchelle change d'opinion.

Avec son emphase habituelle, il prescrivit de se diriger sur Laval majestueusement et en masse par la rive gauche, où l'on doit rencontrer une tête de pont difficile à franchir.

Kléber et tous ses collègues sont indignés ; mais l'ordre est formel, il faut obéir.

Beaupuy commence le défilé, Kléber le suit immédiatement.

Vingt mille hommes se déployant ainsi sur une seule colonne pour s'emparer d'une position accessible par

mes dont a été frappée la composition du conseil supérieur dans tous les centres manufacturiers, vous devriez être maintenant convaincu qu'il y avait au moins imprudence à vous, monsieur le ministre, à en tenter la justification.

» Veuillez agréer, monsieur le ministre, etc.

» A. POUYER-QUERTIER.

» P.-S. — Je compte sur votre justice, monsieur le ministre, pour faire insérer dans le *Journal officiel* cette réponse à la note du 5 décembre, qui m'oblige à cette réfutation. »

Avant l'envoi de cette lettre, M. Pouyer-Quertier avait adressé les télégrammes suivants : 1° à M. le ministre du commerce ; 2° à M. le ministre de l'intérieur ; 3° à M. Wittersheim, le gérant du *Journal officiel* :

« Article inqualifiable contre le commerce français et contre moi dans *Journal officiel*, hier. Acceptez-vous réponse même place, même feuille? C'est mon droit. Réponse télégraphique, s'il vous plaît.

» POUYER-QUERTIER. »

*Expédiée lundi à 8 heures 1/2 du matin.*

M. Wittersheim a répondu télégraphiquement en ces termes :

« Ne puis rien insérer sans ordre ministériel. Veuillez vous adresser au ministre compétent. WITTERSHEIM. »

M. le ministre du commerce a adressé à M. Pouyer-Quertier le télégramme suivant :

« La note du *Journal officiel* n'avait qu'un but : expliquer les intentions du gouvernement. Elle n'attaque ni le commerce français, ni vous. Lorsque la réponse que vous croyez devoir y faire aura paru, le gouvernement examinera s'il doit l'insérer au *Journal officiel*.

» ALFRED LE ROUX. »

Le ministre de l'intérieur, M. de Forcade La Roquette, n'a pas encore fait connaître sa réponse. (*Nouvelliste de Rouen.*)

On lit dans le *Français* :

« L'Impératrice, de retour à Paris, n'aurait pas dissimulé son mécontentement de la tournure qu'ont prise les événements en son absence. Elle serait très-irritée contre l'initiative libérale du centre droit et serait disposée à donner son concours et son appui à l'extrême-droite. Nous voudrions croire ces nouvelles inexactes, car si, sur de pareils conseils, une politique de résistance devait triompher en haut lieu, elle conduirait certainement aux abîmes. »

L'Impératrice, depuis son retour d'Orient, lisons-nous dans une correspondance de Paris, du 8 décembre, blâme vivement, dit-on, tout ce qui s'est fait pendant son absence, disant que l'on conduit le pays à une révolution.

Est-ce par suite de l'influence attribuée à l'Impératrice, que les bruits les plus étranges

ont été répandus à la Bourse et ont produit la baisse?

On disait M. Emile Ollivier tout-à-fait écarté, MM. Rouher et de La Valette à la veille de rentrer au pouvoir, le Corps-Législatif menacé de dissolution, etc. Nous ne croyons nullement à l'exacritude de ces rumeurs. L'Empereur, en présence de l'attitude de la majorité et du programme du centre droit, ne peut songer à reprendre MM. Rouher et La Valette, car il irait ainsi ou à une révolution ou à un nouveau coup d'Etat.

Il n'est pas vrai non plus, comme des journaux l'annoncent, que les ministres, après le dernier conseil, aient remis leur démission à l'Empereur; aucun changement dans le cabinet n'aura lieu avant la session ordinaire, c'est-à-dire avant la fin du mois,

On parle, dans les couloirs du Corps-Législatif, d'une explication assez vive qui aurait eu lieu à l'issue de la séance de mardi entre le général Le Bœuf et M. de Forcade La Roquette, à propos du rôle qu'on aurait fait jouer à la gendarmerie dans les élections, contrairement aux instructions du ministre de la guerre.

M. le général Le Bœuf aurait déclaré que le rôle auquel on avait astreint les gendarmes dans cette occasion, ne pouvait avoir d'autre résultat que de leur enlever l'autorité morale qu'ils doivent avoir sur les populations.

On dit que le général Le Bœuf avait réitéré ses plaintes au conseil des ministres tenu mercredi aux Tuileries. On ajoute qu'à l'issue du conseil, M. de Forcade La Roquette aurait déposé sa démission entre les mains de l'Empereur.

Voilà les bruits qui couraient au début de la séance. Cependant M. de Forcade était à son banc; M. Le Bœuf n'y était pas.

(*Journal de Paris.*)

Le bruit court que mardi soir après la séance, les ministres auraient donné leur démission. Nous ignorons encore quels sont les éléments qui concourront à la formation d'un nouveau ministère. On parle, avec M. Emile Ollivier, de M. Segrès et de M. de Talhouët. On parle aussi, mais d'une façon plus hypothétique, de M. Buffet et de M. Daru.

Une dépêche de Marseille nous apporte en ces termes la nouvelle de graves incidents qui auraient marqué la soirée de mercredi dans cette ville :

« Marseille, 9 décembre, matin.

» Hier soir, à l'occasion de l'anniversaire de la fête de l'Immaculée-Conception, quelques illuminations ont eu lieu dans notre ville.

» Une bande de 1,000 à 1,500 individus a parcouru les rues, s'arrêtant devant les maisons illuminées, sifflant, huant et chantant la *Marseillaise* et le *Chant du départ*.

plusieurs grands chemins, c'était le comble de la maladresse et de l'absurdité.

Du premier coup-d'œil, La Rochejacquelein saisit le vice de cette tactique. Il fait brusquement charger les Bleus, dont l'avant-garde, grâce aux efforts de Beaupuy, de Kléber et de Marceau, résiste d'abord avec intrépidité.

Une batterie s'avance pour appuyer le choc des Vendéens. A cette vue, toute une division, composée de levées en masse, habituées à fuir, s'émeut visiblement.

Bénédict en avertit Kléber.

— Général, lui dit l'aide-de-camp, ordonnez-moi de m'emparer de cette batterie en la chargeant avec quelques cavaliers.

— Cette mission serait indigne de vous, mon ami, répondit Kléber.

— Je ne vous comprends pas, mon général.

— Celui qui commande ces pièces de canon est, à ce qu'il paraît, venu à Léchelle et à Carrier. C'est un nommé Roch Duhoux.

— Roch Duhoux?

— Le général en chef me prévient que la batterie est chargée avec des gargousses de son. Joli exploit, tudieu! Vous voyez que cette besogne n'est pas votre affaire, mon ami.

— Assurément, mon général.

A peine Bénédict achevait-il ces mots, qu'il aperçut deux officiers vendéens qui venaient de s'arrêter derrière la batterie pour en juger l'effet. Presque aussitôt il remarqua qu'un bataillon recevait l'ordre de s'élançer au pas de course sur les canons. Prompt comme l'éclair, il fit bondir son cheval et arriva le premier sur la batterie.

— Messieurs de Flavigny, retirez-vous! cria-t-il aux deux officiers. Les canons ne partiront pas! vous êtes trahis!

Puis il salua vivement et tourna bride, tandis que le bataillon républicain s'emparait, en effet, des pièces auxquelles les artilleurs royalistes avaient essayé vainement de mettre le feu.

Le comte et Raoul, ayant reconnu Bénédict, avaient profité de son avertissement : ils s'étaient retirés.

Tandis qu'ils s'éloignaient, ils tournèrent la tête et virent distinctement le chef de la batterie enfoncer jusque sur ses yeux un rutilant bonnet phrygien, et ils l'entendirent hurler à tue-tête :

— Vive le général Léchelle! Vive le représentant Carrier!

Mais cet incident n'a qu'une mince influence sur les destinées de la bataille.

L'impétuosité des Vendéens n'en repousse pas moins l'avant-garde des Bleus, qui se replie en désordre sur le

» Cette bande s'est ensuite portée devant l'évêché et le couvent des jésuites. La sentinelle placée devant l'évêché a été blessée légèrement.

» Les perturbateurs se sont ensuite dirigés vers la préfecture, où ils sont arrivés vers minuit, et ont brisé quelques réverbères.

» Ces rassemblements ont été dispersés par une forte escouade de sergents de ville, conduite par le commissaire de police.

» Une soixantaine d'arrestations ont été opérées. »

— La mort de S. A. R. la duchesse d'Aumale laisse un vide très-grand dans la famille d'Orléans.

Fille unique du prince de Salerne, nièce du roi de Naples Ferdinand II, petite-fille de feu l'empereur d'Autriche François I<sup>er</sup>, cousine germaine de l'empereur actuel, nièce et belle-fille à la fois de la reine Marie-Amélie, Marie-Caroline-Auguste de Bourbon, princesse des Deux-Siciles, née le 26 avril 1822, avait épousé, le 25 novembre 1844, le duc d'Aumale, son cousin.

Pour les articles non signés : P. GODERT.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Le ministre de la guerre a décidé que des congés de quatre mois seraient délivrés, à titre de semestres, aux militaires des corps de la ligne. Ces congés feront rentrer momentanément dans leurs foyers environ 6,000 hommes; ils sont répartis entre les différentes armes dans la proportion que leur effectif et les besoins du service ont paru commander. Les hommes qui ont obtenu cette faveur ont été mis en route le 1<sup>er</sup> décembre courant, et rentreront au corps le 31 mars 1870; ils ont été particulièrement choisis parmi les militaires qui ont été l'objet de demandes de congés à titre de soutiens de famille.

Une circulaire du ministre de la guerre, en date du 1<sup>er</sup> décembre, invite les généraux commandant les divisions militaires à donner des ordres pour que, pendant la saison rigoureuse où les classes ouvrières peuvent éprouver une diminution d'occupation, les militaires ne soient autorisés à travailler en ville que sur la demande motivée des patrons, appuyée par les maires des communes.

M. L'ABBÉ FREPPEL.

M. l'abbé Freppel, désigné, dit-on, par l'Empereur, pour l'évêché d'Angers, est né à Obernay (Bas-Rhin), où son père était greffier de la justice de paix. Après avoir fait ses premières études au collège de cette ville, tandis que son frère entra à Saint-Cyr, il entra au Grand-Séminaire de Strasbourg, ayant été reçu bachelier ès-lettres à dix-sept ans.

centre de l'armée.

En ce moment, Léchelle arrive à la tête d'une division pour prendre l'ennemi en flanc, d'après un conseil de Kléber. C'est la première fois que le général paraît au feu.

La division qu'il mène au combat, et qui se compose de nouvelles recrues habituées à fuir, se débande aux premiers coups de fusil.

Loin de chercher à la rallier, il donne lui-même l'exemple de la couardise et s'échappe au galop en répétant :

— Sauve qui peut!

A cette vue, une grande moitié des troupes républicaines, qui ne se battait pas, est saisie d'une terreur panique; elle s'ébranle et se mêle à la déroute.

Une batterie, que Kléber et Marceau ont fait merveilleusement pointer contre les royalistes, arrête leur poursuite et permet aux fuyards, protégés par les canons, de se reformer en colonne à la voix de leurs chefs.

Mais Stoffet, voyant les ravages causés par cette batterie, donne aux siens l'ordre de s'en emparer.

Les Vendéens se précipitent en avant, tuent les canonniers sur leurs pièces et tournent les pièces contre les républicains, qui sont de nouveau culbutés et se remettent à fuir, les uns jusqu'à Château-Gontier, les autres même jusqu'à Angers.

Tout en suivant le cours d'études habituel du séminaire, il s'occupait de travaux exégétiques sur l'Écriture sainte, et, lisant, la plume à la main, dom Cellier, saint Augustin et plusieurs autres Pères, il remplissait d'immenses cahiers de notes, qu'il utilisait depuis dans son enseignement et ses diverses publications.

A vingt-et-un ans, il fut nommé professeur d'histoire au Petit-Séminaire de Strasbourg. Pendant les deux ans qu'il y passa, il prit part à une discussion qui s'éleva entre M. Marche et M. Bonetty, directeur des *Annales philosophiques*, sur le rationalisme et le traditionalisme chrétiens.

Les six ou sept articles qu'il publia furent remarqués, et le firent appeler, en 1850, par Mgr Sibourg, archevêque de Paris, à la suppléance de la chaire de philosophie, dont le célèbre abbé Bautin était professeur titulaire à l'école des Carmes. Il profita de son séjour à Paris pour fréquenter les cours de la Sorbonne, et s'y fit recevoir bachelier et licencié en théologie.

Mgr l'évêque de Strasbourg le rappela alors pour lui confier la direction d'un collège qu'il voulait fonder dans cette ville, et qui prit aussitôt un grand essor. Mais la fondation d'un établissement analogue dans une autre ville du diocèse, à Colmar (Haut-Rhin), arrêta ce développement et décida M. l'abbé Freppel à résigner ses fonctions de directeur.

On annonçait en ce moment le concours ouvert pour la nomination des chapelains de Sainte-Geneviève. Il y prit part, fut nommé le troisième, et, en conséquence, se voua désormais à la chaire. La jeunesse des écoles de Paris se souviendra longtemps du jeune conférencier des dimanches au Panthéon.

Ces travaux ne lui firent pas oublier ses études : reçu docteur en Sorbonne, il y fut chargé du cours d'éloquence sacrée, qu'il y professa avec un éclatant succès. Il s'y occupa des Pères de l'Église des premiers siècles. Ses leçons sur ce grand sujet, recueillies et imprimées, forment onze volumes in-8<sup>o</sup>.

Il prêcha le carême dans la chapelle des Tuileries en 1862; fit deux fois le panégyrique de Jeanne d'Arc à Orléans, et publia, de la *Vie de Jésus*, par M. Renan, une réfutation aussi spirituelle que solide, qui a déjà eu seize éditions en France et plusieurs en Allemagne, en Angleterre et en Italie.

En 1866, il avait été, sur la proposition de Mgr Darbois, nommé doyen du chapitre de Sainte-Geneviève, et, le 15 août 1868, il fut fait chevalier de la Légion-d'Honneur.

Sa modestie et son goût pour l'étude et le professorat lui ont déjà fait refuser l'épiscopat, pour lequel l'avaient désigné sa science, son grand talent oratoire et la beauté de son caractère. Sa nomination au siège épiscopal d'Angers est allée le surprendre à Rome, où il a été

Seuls, les Mayençais résistent encore, et durant quelques heures se maintiennent, sans fléchir, contre les assauts réitérés de toute l'armée royaliste. Mais enfin, décimés, harassés, ils se laissent entraîner dans la confusion et prennent aussi la déroute, abandonnant leur artillerie, que La Rochejacquelein dirige contre eux.

Beaupuy, Kléber, Marceau, les conventionnels Merlin de Thionville et Turreau font des efforts incroyables, mais inutiles, pour arrêter les fuyards.

Les Blancs, qui s'avancent au pas de charge, en colonne serrée, comme si l'ennemi était encore en ligne, brisent toutes les résistances.

Le général Bloss, connu par une bravoure extraordinaire, s'écrie qu'il n'est pas permis de survivre à la honte d'une pareille journée. Il s'élançait sur un pont que les Vendéens vont occuper, et, frappé de plusieurs balles, il expire. Quelques cavaliers qui le suivaient éprouvent le même sort.

Beaupuy accourt et le remplace avec trois régiments qui ont juré de vaincre ou de mourir. Il tombe blessé grièvement entre les bras de Bénédict, qui le fait porter dans une grange.

— Qu'on me laisse mourir ici, dit le général, et qu'on montre ma chemise sanglante à mes soldats!

Bénédict obéit.

A l'aspect de cet étrange drapeau, tout troué de bal-

appelé au printemps dernier en qualité de consultant du concile.

Le biographe auquel j'ai emprunté la plupart des renseignements précédents, et qui a voulu garder l'anonyme, mais qui semble être un ecclésiastique allemand bien informé, termine sa notice par le passage suivant, que je crois devoir reproduire textuellement :

« M. l'abbé Freppel prendra rang parmi les évêques illustres de France, par les qualités de son esprit, l'aménité de son caractère et son tact exquis. Dans la difficile position qu'il occupait depuis dix ans à Paris, il a fait preuve d'une très-grande habileté, si l'on peut appeler ainsi l'art de vivre dans les périls sans tomber dans aucun.

La Sorbonne est suspectée à plus d'un titre; de plus, il y a des tiraillements de diverses natures dans l'église de Paris; Rome a l'œil sur la capitale de la France, où il n'est pas toujours permis d'être trop Romain. Or, M. Freppel, autant que nous sachions, est très-bien vu à Rome et très-bien vu à Paris, et cela n'est pas le résultat d'études diplomatiques sur ses propres faits et gestes, ni la conséquence d'une politique de caractère; mais le fait d'une conduite noble et droite, ferme sans arrogance, humble sans bassesse, qui allie le devoir avec la courtoisie et le tact avec le zèle. M. Freppel est un prêtre dans la véritable acception du mot; il ne sacrifierait rien aux honneurs, ni de ses convictions, ni de son attachement à l'Eglise, et nous savons que le dernier degré sur l'échelle hiérarchique lui conviendrait mieux que le premier, si, pour arriver à celui-ci, il devait se rendre coupable d'une faiblesse. Nous félicitons le diocèse d'Angers de ce que la Providence le favorise autant. »

A. BIÉCHY.

Nous lisons dans le *Gaulois* :

« Nos confrères bien informés ont annoncé que l'abbé Freppel était désigné pour remplir à l'évêché d'Angers la place laissée vacante par la mort de Mgr Angebault.

« Pas si vite. La nomination n'est point encore faite. Le candidat est trop ultramontain pour le gouvernement et même pour le clergé français.

« Et voilà pourquoi le nom de l'abbé Freppel ne paraîtra peut-être pas au *Journal officiel*. »

Il est un fait absolument certain, dit à son tour l'*Union de l'Ouest*, c'est que le *Journal officiel* n'a point nommé M. l'abbé Freppel.

Quant au surplus, nous ne savons si la prédiction du *Gaulois* doit être prise au sérieux, bien que le *Gaulois* ait la réputation d'être le confident des petits potins qui se répètent dans les antichambres de l'Impératrice.

A Angers, l'on dit en effet que le nom de M. l'abbé Freppel n'est plus le seul qui soit proposé à la signature impériale. Depuis que l'Impératrice est revenue de Suez, un autre nom

est prononcé pour le siège d'Angers; quelques personnes disent même que ce dernier nom a toutes les chances en sa faveur, S. M. l'Impératrice ayant daigné elle-même le désigner au ministre des cultes. Pour parler net, on affirme que le successeur de Mgr Angebault sera Mgr Bauër, le chapelain de S. M. l'Impératrice.

Nous espérons bien que cette nouvelle n'a pas le moindre fondement.

Mgr Jaquemet, évêque de Nantes, est mort jeudi matin, à une heure, c'est-à-dire dans la nuit qui a suivi l'anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception et l'ouverture du Concile œcuménique.

Pour chronique locale : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

On annonce un nouveau programme parlementaire, rédigé par une vingtaine de députés qui, sans faire cause commune avec le centre droit, désireraient cependant ne pas rester indissolublement liés à la droite.

Les officiers de la Couronne, qui ont récemment donné leur démission, sont à la tête de ce mouvement.

Le dénouement de la crise ministérielle en Italie paraît indéfiniment suspendu.

Une dépêche de Florence, datée du 9 au soir, porte que M. Sella, invité par le général de Sonnaz, au nom du roi, à se charger de la formation d'un nouveau cabinet, aurait exprimé le désir de conférer avec le général

Cialdini. Le roi aurait alors mandé ce général qui serait arrivé dans la soirée.

L'Italie annonce, de son côté, que M. Lanza aurait également été appelé à Florence.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

THÉÂTRE DE SAUMUR. — DIRECTION ROLLOT.

Dimanche 12 décembre, **représentation extraordinaire** donnée par des artistes du théâtre-Français :

**JULIE,**

Comédie en 4 actes, de M. Octave Feuillet.

Lundi prochain 15 décembre, les pensionnaires de M. Rollot donneront :

**Froufrou**, comédie nouvelle en 5 actes, de MM. Meilhac et Halévy.

**La Chanson de Fortunio**, opérette en 1 acte.

Sommaire des travaux (texte et dessins) contenus dans l'ILLUSTRATION (N° du 4 décembre 1869) :

Texte : M. Crémieux. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Le Concile œcuménique (suite). — L'isthme de Suez : Itinéraire pittoresque (suite). — Le nouvel Opéra. — Le spectre de Battrelle, nouvelle, par M. Jules Cauvain (suite). — Livres nouveaux : *Un Homme à la Bourse*, par M. J. Poirer. — La République de Guatemala (fin). — *Les Chefs-d'œuvre de la peinture italienne*, par M. Paul Mantz. — Les Théâtres. — Livres illustrés : *Voyages aériens* (librairie Hachette).

Gravures : M. Crémieux. — Le Concile œcu-

ménique; vue de la porte construite pour servir d'entrée à la salle des réunions. — L'isthme de Suez : vue générale de Suez, prise de la rade. — Le nouvel Opéra : façade postérieure, du côté du boulevard Haussmann. — Sculptures décoratives : *La Musique; la Poésie lyrique; le Drame lyrique*. — La République de Guatemala (3 gravures). — Livres illustrés : *Chefs-d'œuvre de la peinture italienne*; La naissance de la Vierge. — *Voyages aériens*: Accident arrivé à M. Glaisher pendant une ascension. — Rébus.

Toute maladie cède à la douce *Revalescière du Barry*, qui rend santé, appétit, digestion et sommeil. Elle guérit, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, diarrhée, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxions, et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessies, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. — En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — La *Revalescière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilinge, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

**Comptoir Franco-Belge**

**H. Gislain,**

6, Boulevard Sébastopol à Paris.

Achat et Vente de toutes valeurs à la Bourse de Paris. — Courtage officiel. — Paiement de tous coupons : 50 centimes pour cent.

Paiement des rentes *Italienne et Turque*.

Les titres sont retournés dans la huitaine (mêmes coupures et mêmes numéros). Livraison des titres achetés dans les 4 jours. — Pour les titres vendus, envoi immédiat des fonds.

COMPAGNIE ANONYME

DU

**CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL**

DE

**BORDEAUX A LA SAUVE**

(GIRONDE).

Siège social, à Paris, 54, rue du Bac.

Concession du 10 octobre 1868.

Capital social . . . . . 800,000 fr.

Subvention de l'Etat et

du Département . . . 2,000,000

Capital de garantie. 2,800,000 fr.

**Emission de 8,000 obligations de 500 francs,**

REMBOURSABLES PAR TIRAGES, EN 60 ANNÉES.

Rapportant 15 francs d'intérêt annuel, payables par moitié, le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet.

Jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 1870.

Ces obligations sont émises à la volonté des souscripteurs :

A 252 francs 50 payables en souscrivant, contre remise immédiate des titres définitifs; Ou :

A 255 francs, avec faculté de se libérer en plusieurs versements, savoir :

85 francs en souscrivant (contre remise du récépissé provisoire).

100 — au 15 janvier 1870.

100 — au 1<sup>er</sup> mars 1870 (contre remise du titre définitif).

255 francs en total.

Adresser les souscriptions à tous les banquiers et agents de change de tous les départements.

AVANT LE 15 DÉCEMBRE.

P. GODET, propriétaire-gérant.

## BIBLIOTHÈQUE MUSICALE

ÉDITION-BIJOU A 1 FR. 50 NET (FRANCO) PIANO SEUL

1 ROSSINI... ..	le Barbier de Séville.	25 MEYERBEER ..	Il Crociato.
2 BELLINI.....	Norma.	26 BOIELDIEU....	Jean de Paris.
3 MOZART.....	la Flûte enchantée.	27 GRETRY.....	Richard Cœur-de-Lion.
4 WEBERT.....	Oberon.	28 ROSSINI.....	Moïse.
5 MOZART.....	Don Juan.	29 CHOPIN.....	Mazurkas, complet, 1 <sup>er</sup> v.
6 DONIZETTI....	l'Elisire d'Amore.	30 CHOPIN.....	Mazurkas, id. 2 <sup>o</sup> v.
7 BELLINI.....	les Puritains.	31 GLUCK.....	Iphigénie en Aulide.
8 ROSSINI.....	Sémiramis.	32 GLUCK.....	Iphigénie en Tauride.
9 WEBER.....	Robin des Bois.	33 ROSSINI.....	la Gazza Ladra.
10 BELLINI.....	la Somnambule.	34 MEHUL.....	Joseph.
11 MOZART.....	les Noces de Figaro.	35 MOZART.....	19 Sonates, 1 <sup>er</sup> vol.
12 BELLINI.....	la Straniera.	36 MOZART.....	Id. 2 <sup>o</sup> vol.
13 ADAM.....	Si j'étais roi.	37 MOZART.....	Id. 3 <sup>o</sup> vol.
14 CHOPIN.....	Valses (recueil complet)	38 MENDELSSOHN *	Songes d'une nuit d'été.
15 DIVERS.....	12 ouvert. célèbr., 1 <sup>er</sup> v.	39 DIVERS.....	* 12 ouvert, célèbr., 2 <sup>o</sup> v.
16 ADAM.....	le Bijou perdu.	40 SCHUBERT....	50 Mélodies, 2 <sup>o</sup> vol.
17 PAESIELLO....	il Barbiere di Siviglia.	41 THOMAS.....	Mina.
18 ROSSINI.....	Otello.	42 HAYDN.....	24 Symphonies, 1 <sup>er</sup> vol.
19 BEETHOVEN ..	Fidélité.	43 Id. ....	Id. 2 <sup>o</sup> vol.
20 WEBER.....	Euriante.	44 Id. ....	Id. 3 <sup>o</sup> vol.
21 SCHUBERT....	50 Mélodies, 1 <sup>er</sup> vol.	45 Id. ....	* Id. 4 <sup>o</sup> vol.
22 MARCAILHOU..	20 valse choisies.	46 Id. ....	* Id. 5 <sup>o</sup> vol.
23 DONIZETTI....	Anna Boléna.	47 Id. ....	* Id. 6 <sup>o</sup> vol.
24 ROSSINI.....	l'Italienne à Alger.		

(\* Pas parus.)

Sera continué. — Chaque partition est ornée du Portrait de l'Auteur.

AU-DESSUS DE 1 FR. 50, ENVOYER UN MANDAT DE POSTE.

PARIS, chez Alphonse LEDUC, Éditeur de Musique, 55, rue Le Peletier.

les et tout sanglant, héroïque souvenir de leur général, le courage des Bleus se ranime. Des batteries à mitraille sont braquées sur le pont; elles vomissent la mort.

Mais rien ne peut comprimer l'élan surhumain des royalistes, que La Rochejacquelein, admirable de résolution et de sang-froid, pousse toujours en avant. Ces canons sont enlevés, les régiments écrasés, et les Vendéens se précipitent sur Château-Gontier, où les Mayennais, sombres et déterminés, se disposent encore à lutter avec acharnement.

Tandis que cette bataille de Laval prenait les proportions d'un grand désastre pour les républicains, Bénédict, qui avait eu trois chevaux tués sous lui, était tombé au milieu d'un amas de cadavres. Un biscaien, heureusement sans force, l'ayant frappé en pleine poitrine, l'avait étourdi et renversé. Lorsqu'il reprit ses sens, il faisait nuit. Comme il se relevait, il entendit un bruit de galop retentissant, et vit, à la clarté de la lune, tout un escadron royaliste qui rejoignait le gros des Vendéens, après avoir sabré dans la plaine les Bleus épars et fugitifs. L'aide-de-camp de Kléber eut le temps de se jeter dans un massif à demi dépouillé par l'automne, derrière la grange où le général Beaupuy avait reçu les premiers soins, et d'où il avait été enlevé par ses soldats. Les cavaliers passèrent sans apercevoir Béné-

dédict, sans se douter qu'il fût là. Il attendit un quart-d'heure environ; puis, au risque de tomber entre les mains de l'ennemi, il voulut se rendre à Château-Gontier, où pétillait encore la fusillade et grondait le canon. Mais il dut presque aussitôt se replonger dans le taillis.

Quelques gars venaient de s'arrêter devant la grange. Ils y entrèrent portant une jeune femme évanouie dont les vêtements étaient tout trempés. C'était Blanche de Flavigny.

En apprenant à Laval la déroute complète des républicains, la jeune fille, au comble de la joie, était montée à cheval; en dépit des représentations de la comtesse, elle s'était élancée à toute bride pour rejoindre le comte et Raoul.

Mais en passant sur le pont de la Mayenne que les Vendéens avaient franchi une heure auparavant, son cheval s'était cabré et l'avait précipitée dans la rivière.

Témoins de l'accident, des royalistes s'étaient hâtés de la secourir, et pour la rappeler à la vie, ainsi que pour la préserver du froid de l'automne, très-vif cette nuit-là, ils s'étaient empressés de la mettre à l'abri.

Un cavalier portant au bras l'écharpe blanche qui distinguait les chefs vendéens fit halte à la porte de la grange, et s'adressant à un gars en sentinelle sur le seuil :

— Qu'y a-t-il donc ici ? demanda-t-il.

— Nous avons sauvé une jeune demoiselle qui se noyait dans la Mayenne. Mes camarades lui font reprendre connaissance.

— Et quelle est cette personne ? La connaissez-vous ?

— Nous croyons que c'est Mlle Blanche de Flavigny.

Le cavalier tressaillit imperceptiblement.

— Mlle Blanche de Flavigny ? répéta-t-il. Il me semble en effet l'avoir aperçue galopant dans la plaine, il y a peu d'instant.

Disant cela, il sautait à bas de son cheval, qu'il attachait par la bride à une branche d'arbre, et pénétrait dans la grange, où sur un lit de fougère était étendue la belle amazone vendéenne. Un rayon de lune, glissant à travers une large fenêtre sans châssis, éclairait son visage immobile et décoloré.

— C'est bien elle ! murmura-t-il avec une bizarre expression dans la voix et dans le regard.

Après une pause, Gaëtan d'Aprémont, car c'était lui, ordonna aux Vendéens qui entouraient Blanche évanouie de courir jusqu'à Château-Gontier et d'envoyer un médecin.

— Cette jeune personne est ma parente, dit-il effrontément. Je resterai près d'elle et lui prodiguerai mes soins jusqu'à l'arrivée du docteur.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE A SAUMUR.**

1<sup>o</sup> MAISON, rue St-Jean, occupée par M<sup>me</sup> Ouvrard, épicière;  
 2<sup>o</sup> Grande MAISON, rue d'Orléans, beau magasin, remise, écurie; le tout parfaitement approprié pour le commerce; long bail;  
 3<sup>o</sup> MAISON, rue de la Tonnelle, occupée par M. Voisine, marchand tapissier; plusieurs vastes magasins; long bail;  
 4<sup>o</sup> MAISON, rue de la Tonnelle, occupée en dernier lieu par Rigaud, teinturier; entrée en jouissance de suite;  
 5<sup>o</sup> MAISON, à l'angle de la rue de la Tonnelle et du quai de Limoges;  
 6<sup>o</sup> Deux MAISONS, place de l'Hôtel-de-Ville;  
 7<sup>o</sup> MAISON, rue du Puits-Neuf, ayant pour enseigne: au Grenadier Français, louée à M. Guillemet; long bail;  
 8<sup>o</sup> Vaste REMISE, rue Neuve-Beaupaire, louée à M. Lefèvre;  
 9<sup>o</sup> Petite MAISON, rue de l'ancienne-Messagerie;  
 10<sup>o</sup> MAISON, rue du Portail-Louis, appartenant à M<sup>me</sup> Paris;  
 11<sup>o</sup> MAISON, rues du Portail-Louis et de la Petite-Douve, occupée par M. Malecot, serrurier, et autres;  
 12<sup>o</sup> MAISON, rue de Bordeaux, remise, écurie, grand jardin; long bail;  
 13<sup>o</sup> Autre MAISON, rue de Bordeaux, avec remise, écurie et jardin;  
 14<sup>o</sup> Petite MAISON, cour et jardin, au Champ-de-Foire, près la rue de Bordeaux;  
 15<sup>o</sup> MAISON, à l'entrée de la rue de la Chouetterie, avec jardin sur le Champ-de-Foire;  
 16<sup>o</sup> Petite MAISON, rue Duncan;  
 17<sup>o</sup> Trois CAVES en roc, rue de l'Hôtel-Dieu;  
 18<sup>o</sup> MAISON, rue de l'Hôtel-Dieu, appartenant aux héritiers Picherit;  
 19<sup>o</sup> Autre MAISON, rue de la Gueule-du-Loop, appartenant aux héritiers Picherit;  
 20<sup>o</sup> Vaste MAISON, rue des Capucins;  
 21<sup>o</sup> MAISON, rue du Roi-René;  
 22<sup>o</sup> MAISON, près la Gare, route de St-Lambert;  
 23<sup>o</sup> TERRAINS propres à bâtir, place de la Gare, route de St-Lambert et route de Rouen, ou Levée-Neuve.  
 S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (500)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE MAISON**

Située à Saumur, rue Neuve-Beaupaire, autrefois occupée par M. Guenois.  
 S'adresser: pour visiter, à la Caisse d'Épargne; pour renseignements et traiter, à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE BELLE MAISON**

sise à Saumur, rue des Payens, 22, Ayant remise, écuries, et un vaste jardin bien planté d'arbres à fruits et d'agrément, avec une façade sur la place du Petit-Thouars.  
 S'adresser, pour visiter et traiter, à la maison même, ou à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (501)

**A VENDRE OU A LOUER**

pour le 24 juin 1870, Une maison, rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 7, occupée par M<sup>me</sup> Marquis, revendeuse.  
 S'adresser à M<sup>me</sup> ROCHE, rue de la Bilange, n<sup>o</sup> 46, ou à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire. (502)

Etude de M<sup>e</sup> SANZAY, notaire à Brézé (Maine-et-Loire), successeur de M<sup>e</sup> DABURON.

**A VENDRE A L'AMIABLE LE DOMAINE DE BEAULIEU**

Dépendant de l'ancienne terre de BIZAY, Sis commune d'Épieds, département de Maine-et-Loire, Appartenant à M. Pradeau-Mazeau.  
 Il comprend:  
 1<sup>o</sup> Belle maison de maître, vastes servitudes;  
 2<sup>o</sup> Le clos de Beaulieu, d'une contenance de 16 hectares 66 ares 50 centiares, un des plus beaux vignobles de l'Anjou, produisant un de ses vins les plus estimés.  
 3<sup>o</sup> De grandes et magnifiques caves, bien aérées, contenant trois pressoirs.

On y joindra, au gré des acquéreurs:  
 1<sup>er</sup> Huit hectares 25 ares environ de terre labourable, Appartenant à M<sup>me</sup> la comtesse d'Astorg.  
 2<sup>em</sup> Quarante-six hectares 47 ares 32 centiares de bois-taillis, Appartenant à M. Louis-Alexandre Sanzay, propriétaire à Varrains.  
 Il y aura toutes facilités pour les paiements.  
 S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, soit à M<sup>e</sup> Louis BOUTET, expert à Saint-Cyr-en-Bourg, soit audit M<sup>e</sup> SANZAY, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> SANZAY, notaire à Brézé, successeur de M<sup>e</sup> DABURON.

**A VENDRE A L'AMIABLE LA PROPRIÉTÉ DU PETIT-PALTEAU**

Située commune d'Épieds (Maine-et-Loire) et par extension sur celle de Saix (Vienne). Appartenant à M. de Béchillon.  
 Cette propriété comprend: bâtiments d'habitation et d'exploitation, 10 hectares 64 ares 78 centiares de terres labourables, 53 ares de prés et 53 ares de bois taillis.  
 Elle sera prochainement traversée par la route directe, aujourd'hui en construction, de Saumur à Loudun.  
 Les terres sont propres à la culture des prairies artificielles.  
 On accordera toutes facilités pour les paiements.  
 S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, audit M<sup>e</sup> SANZAY, notaire. (482)

Etude de M<sup>e</sup> SANZAY, notaire à Brézé, successeur de M. DABURON.

**A VENDRE A L'AMIABLE, UNE BELLE MAISON,**

Sise au bourg de la commune de Saint-Cyr, sur le bord de la route de Saumur à la Motte-Bourbon et à Loudun par Saint-Léger.  
 Cette maison comprend: belle maison de maître en parfait état, servitudes, vastes caves et cour, jardin d'une contenance d'environ onze ares et clos de vigne d'une contenance d'environ un hectare.  
 Cette maison serait très-propre au commerce des vins et à l'industrie des vins champanisés.  
 On pourrait vendre séparément la maison, ou la maison avec une portion de l'enclos.  
 S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, soit à M. BOUTET, expert à St-Cyr-en-Bourg, ou audit M<sup>e</sup> SANZAY, notaire. (449)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE UNE JOLIE PROPRIÉTÉ**

Au Pont-Fouchard, Comprenant maison de maître, avec ameublement de salon et glaces; servitudes, cour, jardin et enclos de 53 ares, et 74 ares de vignes en plein rapport, à la Malgagne.  
 S'adresser à M. CHAUVIN, pompier, rue d'Orléans, ou à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire. (461)

Etude de M<sup>e</sup> SANZAY, notaire à Brézé.

**A VENDRE A L'AMIABLE,**

1<sup>er</sup> Une BELLE MAISON, entre cour et jardin, terre, caves et diverses dépendances y attenantes.  
 2<sup>em</sup> Un CLOS DE TERRE, joignant ladite maison au couchant, au midi M. Boutet, au nord M. Papin, d'une contenance de 47 ares 65 centiares.  
 Ces immeubles sont situés au bourg de la commune de Saint-Cyr-en-Bourg.  
 Ils ont appartenu à M. le comte de Jullien et sont aujourd'hui la propriété de M. et M<sup>me</sup> Gasseau-Vauvert.  
 S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, soit à M. Louis BOUTET, expert à Saint-Cyr-en-Bourg, soit audit M<sup>e</sup> SANZAY, notaire. (509)

Etude de M<sup>e</sup> BEDON, notaire aux Rosiers.

**A VENDRE POUR 60.000 fr.**

Une BELLE MÉTAIRIE, d'un revenu de 2,000 fr., net d'impôt.  
 S'adresser à M<sup>e</sup> BEDON, notaire aux Rosiers. (515)

**A VENDRE OU A LOUER UNE MAISON**

Située à Saumur, rue du Champ-de-Foire, Occupée actuellement par l'administration des Pompes funèbres.  
 Vaste cour, remise à huit voitures et écurie à quatre chevaux.  
 Entrée en jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 1870.  
 S'adresser à M. MONMUSSEAU, propriétaire à Nantilly. (163)

**A VENDRE UNE MAISON ET FONDS A CÉDER**

S'adresser à M<sup>me</sup> GOUIN, rue des Capucins, qu'il habite. (499)

**A VENDRE OU A AFFERMER LE FOUR A CHAUX Ste-ELISABETH,**

Situé commune de Chenetulle-les-Tuffeaux, Et les bâtiments en dépendant.  
 S'adresser à M<sup>e</sup> DUFOUR, notaire à Gennes. (112)

**A LOUER MAISON**, rue du Petit-Maure, avec ou sans écurie et remise.  
 S'adresser à M. Rivaud. (68)

Etude de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil.

**REPLACEMENT MILITAIRE CLASSE de 1869.**

Une bourse pour le remplacement militaire est ouverte en l'étude de M<sup>e</sup> Hacault, notaire à Montreuil, par plusieurs pères de famille. (521)

Etude de M<sup>e</sup> ROBINEAU, notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> Touchaleaume.

**CLASSE DE 1869.**

UNE BOURSE est ouverte par plusieurs pères de famille en l'étude de M<sup>e</sup> ROBINEAU. (471)

**CONSERVES ALIMENTAIRES**

SADINES A L'HUILE.

Double boîte, de 90 à 100 poissons.....	4fr. 50 c.
» » 50 à 55 — .....	2 30
» » 30 à 35 — .....	1 65
» » 22 à 25 — .....	1 15
» » 18 à 20 — .....	1 05
» » 16 à 18 — .....	0 95
» » 12 à 15 — .....	0 70
» » 10 à 12 — .....	0 65
HOMARD, la boîte.....	1 30
PETITS POIS, .....	0 90
CHAMPIGNONS, .....	1 15
HARICOTS VERTS, .....	1 10

En vente, 69, rue d'Orléans, Chez **JARDON-DUTOUR**, à Saumur.

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867  
 Médailles aux Expositions universelles de 1855 et 1862.

**BANDAGES HERNIAIRES**

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces Bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M. LARDEUX se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 9 DÉCEMBRE.			BOURSE DU 10 DÉCEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.....	72 95	» 10	» »	72 90	» »	» 05
4 1/2 pour cent 1852.....	103 50	» »	» »	103 »	» 50	» »
Obligations du Trésor.....	492 50	» 1	25	488 75	» »	3 75
Ville de Paris 1869.....	365 »	» 75	» »	364 »	» »	1 »
Banque de France.....	2840 »	» 30	» »	2850 »	» 10	» »
Crédit Foncier (estamp.).....	1645 »	» »	» »	1660 »	» 15	» »
Crédit Foncier colonial.....	» »	» »	» »	392 50	» »	» »
Crédit Agricole.....	623 75	» 5	» »	635 »	» 11	25
Crédit industriel.....	637 50	» »	» »	635 »	» »	2 50
Crédit Mobilier (estamp.).....	211 25	» »	1 25	312 50	» 1	25
Comptoir d'esc. de Paris.....	696 25	» »	3 75	700 »	» 3	75
Orléans (estampillé).....	960 »	» »	» »	957 50	» »	2 50
Nord (actions anciennes).....	1130 »	» 7	50	1127 50	» »	2 50
Est.....	581 25	» »	» »	582 50	» 1	25
Paris-Lyon-Méditerranée.....	980 »	» »	2 50	985 »	» 5	» »
Midi.....	637 50	» 1	25	635 »	» »	2 50
Ouest.....	595 »	» 2	50	595 »	» »	» »
Charentes.....	478 75	» »	» »	480 »	» 1	25
Vendée.....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz.....	1635 »	» »	» »	1630 »	» 5	» »
Canal de Suez.....	315 »	» 15	» »	320 »	» 5	» »
Transatlantiques.....	242 50	» »	» »	245 »	» 2	50
Cable transatlantique.....	390 »	» 5	» »	395 »	» 5	» »
Compagnie immobilière.....	83 »	» »	2 »	85 »	» 2	» »
Emprunt italien 5 0/0.....	54 60	» 20	» »	55 »	» 40	» »
Autrichiens.....	787 50	» 7	50	803 75	» 16	25
Sud-Autrich.-Lombards.....	510 »	» 5	» »	515 »	» 5	» »
Victor-Emmanuel.....	» »	» »	» »	52 »	» »	» »
Crédit Mobilier Espagnol.....	360 25	» 2	50	366 25	» »	» »
Est-Hongrois.....	297 50	» »	2 50	300 »	» 2	50
Foncier autrichien.....	885 »	» »	5 »	900 »	» 15	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.....	349 75	» »	» »	350 »	» »	» »
Orléans.....	344 50	» »	» »	341 25	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.....	338 »	» »	» »	337 75	» »	» »
Ouest.....	336 25	» »	» »	337 75	» »	» »
Midi.....	335 »	» »	» »	334 »	» »	» »
Est.....	331 »	» »	» »	335 »	» »	» »